



REDÉPLOIEMENT DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE ALGER SE TOURNE VERS L'AFRIQUE

Page 2

AIR ALGÉRIE

**ANNULATION
DE PLUSIEURS VOLS
EN RAISON D'UNE
GRÈVE EN FRANCE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5166 | Mardi 17 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS / MCA

**SÉPARATION
À L'AMIABLE AVEC
L'ENTRAÎNEUR
PATRICE BEAUMELLE**

Page 16

MODERNISATION DE LA CAPITALE

TEBBOUNE APPROUVE UN PLAN STRATÉGIQUE

Page 3



**APPROVISIONNEMENT DE PRODUITS
DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ ET STABILITÉ DES PRIX
LES POUVOIRS PUBLICS
SE METTENT EN MODE
«RAMADHAN »**

Page 4



RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

**CAP SUR LES PROJETS
ÉCONOMIQUES**

Page 5

REDÉPLOIEMENT DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Alger se tourne vers l'Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a poursuivi hier sa tournée en Afrique.

PAR KAMAL HAMED

Le chef de la diplomatie algérienne a eu à visiter quatre pays ces derniers jours. Cela prouve une fois encore que l'Algérie compte vraiment booster ses relations avec le continent africain. Ce d'autant que la secrétaire d'Etat, auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a, elle aussi, effectué jeudi dernier une visite dans un autre pays africain, en l'occurrence Burkina Fasso. Au cours de cette tournée Ahmed Attaf a eu, jusqu'à hier, à visiter pas moins de quatre pays africains. Il s'agit en effet de l'Ouganda, du Burundi, de l'Angola et de l'Ethiopie. Le chef de la diplomatie algérienne, dépêché dans ces



pays en tant qu'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il a rencontré les présidents de ces autres pays auxquels il a, à chaque fois, remis une lettre du chef de l'Etat à leur adresse. Le développement des relations bilatérales ont été au centre des entretiens d'Ahmed Attaf avec ses interlocuteurs. Ainsi, au cours de l'audience que lui a accordé à Bujumbura le président de la République du Burundi, M. Evariste Ndayishimiye, Attaf a remis à son hôte, un message écrit du président Tebboune et lui a transmis ses salutations fraternelles ainsi que sa volonté de continuer à travailler de concert avec lui pour le renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays. La rencontre a permis « d'examiner les moyens de concrétiser la volonté commune des dirigeants des deux pays de promouvoir les relations entre l'Algérie et le Burundi, à travers la prise de mesures concrètes à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et de renforcer la coordination conjointe au sein de l'organisa-

tion continentale pour relever les différents défis auxquels les pays africains font face », il en a été de même en Ouganda lorsque il a été reçu en audience par le président de ce pays. Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères les entretiens ont porté « essentiellement sur la préparation de la 2e session de la grande commission mixte et les moyens de profiter de manière optimale, de cette échéance bilatérale pour obtenir davantage de résultats positifs sur la voie de la consolidation des relations algéro-ougandaises, notamment dans les domaines de la défense, de l'économie, de l'énergie, du commerce et de l'enseignement du supérieur ». En Angola la rencontre avec le président de ce pays a permis d'« évoquer les différents aspects et axes des relations privilégiées entre l'Algérie et l'Angola, ainsi que les moyens de leur imprimer une nouvelle dynamique en prévision des échéances bilatérales de haut niveau, conformément à la forte volonté qui anime les dirigeants des deux pays pour le renforcement de leur coopération bilatérale dans divers domaines

et la consolidation de la coordination à différents niveaux», . Hier, Ahmed Attaf a été en Ethiopie où il a été reçu en audience par le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali. A cette occasion, « le ministre d'Etat a remis au Premier ministre éthiopien un message écrit du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui faisant part de sa volonté de poursuivre les efforts communs visant à hisser les relations entre l'Algérie et l'Ethiopie au plus haut rang ». Cette véritable offensive diplomatique atteste de la volonté de l'Algérie de faire de l'Afrique un grand centre d'intérêt en vue de promouvoir la coopération à tout les niveaux. Le développement des relations avec les pays africains, fait désormais partie des priorités de la diplomatie algérienne. S'il est vrai que ou les échanges économiques et commerciales sont encore nettement en deca des espérances, le temps est venu de changer cette donne. En infusant une nouvelle dynamique.

K.H.

APN:

Baddari présente un exposé sur l'état du secteur devant la Commission compétente

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, hier, un exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, sur l'état du secteur.

A l'entame de la séance, le président de la Commission, M. Afif Bleila a affirmé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de « la promotion des passerelles de communication entre le Parlement et le Gouvernement » et constitue « une opportunité pour s'informer sur l'état du secteur, les efforts consentis pour sa promotion et l'adoption du processus de transformation numérique en vue de parvenir à une université de quatrième génération ». Dans son allocution à cette occasion, M. Baddari a indiqué que le secteur repose sur trois axes stratégiques : l'ouverture sur l'environnement socioéconomique, le développement de l'enseignement des sciences, des technologies et des mathématiques ainsi que le renforcement du rôle de l'université en tant que moteur de l'économie innovante pour qu'elle soit active et créatrice de richesse.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que son secteur œuvre, à partir de cette année, à s'orienter vers une « université de quatrième génération, interconnectée, créatrice de richesse, innovante dans le domaine économique et ouverte sur son environnement socioéconomique et sur le monde ».

R.N.

FORUM FGI 2024 :

Le Conseil de la nation à Riyad

Une délégation du Conseil de la nation prend part, hier à Riyad (Royaume d'Arabie saoudite), aux travaux du 19e Forum des Nations unies sur la gouvernance de l'internet (FGI 2024) et aux travaux du processus parlementaire, placés sous le thème « Construire notre avenir numérique multipartite », indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation du Conseil de la nation a pris part, lundi dans la capitale du Royaume d'Arabie Saoudite -Riyad- à la cérémonie d'ouverture des travaux du 19e Forum des Nations unies sur la

gouvernance de l'internet (FGI 2024) et ceux du processus parlementaire, organisés par l'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Conseil de la Choura saoudien, sous le thème « Construire notre avenir numérique multipartite », précise le communiqué. Le processus parlementaire vise à « définir une approche stratégique qui englobe une compréhension des nouvelles tendances et l'adoption des technologies, tout en atténuant les risques induits par les changements rapides ».

Il tend également à « renforcer le partage d'expertises sur l'univers numérique et l'intelligence artificielle (IA), outre l'examen des moyens de

renforcer les capacités des parlementaires en matière de gestion, d'utilisation et de développement de l'Internet et des techniques numériques », outre « la définition des priorités parlementaires dans l'univers numérique et le développement des systèmes d'IA à grande échelle ». Au premier jour des travaux, le processus parlementaire a examiné plusieurs thèmes liés notamment à la transformation numérique, au format numérique au niveau des Nations-unies et aux priorités parlementaires dans l'univers numérique. Le 19e Forum sur la gouvernance de l'internet se tient du 15 au 19 décembre, conclut le communiqué.

R.N.

MODERNISATION DE LA CAPITALE :

Tebboune approuve un plan stratégique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a assisté, ce lundi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, une présentation sur la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Cette rencontre a réuni les hauts responsables de l'État, des membres du gouvernement ainsi que le wali d'Alger. L'objectif de cette présentation était de dévoiler les projets ambitieux destinés à transformer Alger en une capitale moderne, dynamique et à la hauteur des grandes métropoles mondiales.

Ce projet de modernisation s'inscrit dans un cadre global qui vise à renforcer l'infrastructure de la capitale, tout en préservant son identité historique et culturelle. Selon les responsables, plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation, tandis que d'autres seront concrétisés dans les prochains mois et années. Ces initiatives devraient non seulement améliorer les conditions de vie des Algérois, mais également faire d'Alger une ville plus attractive et compétitive, tant au niveau national qu'international. Le président Tebboune a exprimé sa satisfaction quant à la qualité du plan de développement présenté, soulignant que ce dernier était «*bon et plus qu'acceptable*». Il a ajouté que les projets envisagés ouvriront des perspectives d'avenir prometteuses pour la capitale, en la propulsant vers un développement durable et une modernisation complète. Le président a ainsi mis en avant les ambitions du gouvernement pour faire d'Alger un modèle de développement dans les années à venir. Lors de son allocution, M. Tebboune a insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse du plan



de modernisation, en soulignant la nécessité de fixer des délais précis pour la réalisation des projets et d'établir des plans quinquennaux. Ces plans, a-t-il précisé, permettront de suivre l'avancement des travaux et de garantir leur bonne exécution dans les temps impartis. Le président a également rappelé que l'une des priorités sera de déterminer les budgets nécessaires pour chaque phase du projet, en veillant à leur utilisation optimale. Il a par ailleurs indiqué que, une fois les projets de modernisation d'Alger achevés, d'autres régions du pays, telles que Constantine, bénéficieront également de programmes similaires. Constantine, ville symbole de la résistance et de l'histoire algérienne, mérite, selon lui, de prendre sa part dans le processus de développement national. Le président a évoqué l'idée de s'attaquer à d'autres wilayas à tra-

vers le pays, en particulier dans l'est, l'ouest, le centre et le sud, afin de garantir un développement équilibré sur tout le territoire national. Cette approche vise à réduire les disparités entre les différentes régions, en assurant que chaque wilaya puisse profiter des retombées des projets de modernisation. Le projet de développement et de modernisation d'Alger constitue donc un pilier stratégique pour le gouvernement, qui entend faire de la capitale une vitrine de modernité et d'innovation. Les projets prévus toucheront de nombreux secteurs essentiels, tels que les infrastructures urbaines, le logement, les transports, ainsi que l'environnement et les technologies de l'information. L'objectif est de créer un environnement propice à l'épanouissement économique et social, tout en répondant aux défis posés par la croissance démographique et l'urbanisation rapide de la capitale. Pour ce faire, l'État a décidé de mobiliser d'importants moyens financiers et humains. Des partenariats avec le secteur privé sont également envisagés pour accélérer la réalisation des projets et assurer leur pérennité. Le gouvernement algérien mise sur la coopération entre les différents acteurs publics et privés, afin de mettre en œuvre un plan de développement cohérent et efficace, en harmonie avec les besoins de la population et les exigences du marché mondial. Au-delà de la modernisation physique d'Alger, il est également question de renforcer la gouvernance locale et de faciliter l'accès aux services publics pour les citoyens. La capitale, en tant que cœur économique et politique du pays, doit également être à la pointe de l'innovation technologique, en développant notamment des infrastructures numériques et des

solutions intelligentes pour la gestion de la ville.

Le plan de développement d'Alger va au-delà de la simple construction d'infrastructures modernes. Il vise également à favoriser une croissance durable, en tenant compte des enjeux environnementaux. Des projets écologiques, comme la gestion des déchets, la mobilité verte et la préservation des espaces verts, seront intégrés au projet global. L'ambition est de rendre Alger non seulement plus moderne, mais aussi plus respectueuse de l'environnement et plus agréable à vivre pour ses habitants.

Les autorités algériennes ont également mis l'accent sur l'importance d'une approche inclusive, qui prendra en compte les besoins et les attentes des citoyens. Le président Tebboune a insisté sur la nécessité de consulter les habitants d'Alger tout au long de la réalisation des projets, pour s'assurer que ceux-ci répondent véritablement aux besoins de la population. Cette démarche participative vise à garantir que la modernisation de la capitale ne soit pas seulement un projet technocratique, mais qu'elle repose sur une réelle écoute des citoyens.

En conclusion, la stratégie de développement et de modernisation d'Alger sous le haut patronage du président Tebboune se veut un projet global, ambitieux et à long terme. Il repose sur des principes de durabilité, d'innovation et d'inclusivité, afin de faire d'Alger une capitale moderne, dynamique et respectueuse de son héritage culturel. Ce plan marque le début d'une nouvelle ère pour la capitale, avec l'ambition de faire d'Alger une métropole internationale de référence, capable de jouer un rôle majeur dans le développement économique et social de l'Algérie.

M.H.



LE MINISTRE DU COMMERCE

L'augmentation des prix du café en cafétérias est injustifiée

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché, Tayeb Zitouni, a déclaré que plus de 53 milliards de centimes ont été remboursés aux importateurs, transformateurs et torréfacteurs de café, sur un total de 150 milliards de centimes injectés dans le marché algérien. Zitouni a révélé lors de sa visite à la wilaya de M'sila, qu'il n'y a aucun problème concernant les compensations et que les fonds sont disponibles. Toute personne présentant son dossier recevra le soutien. Il a assuré qu'il n'y a pas de retour en arrière concernant le soutien aux prix du café, et que l'État interviendra fermement pour punir toute personne tentant de manipuler les prix au détriment du pouvoir d'achat des Algériens.



Le ministre a demandé aux propriétaires de cafés de reconsidérer le prix du café, car les prix actuels sont injustifiés. Si ces prix demeurent inchangés, des mesures appropriées seront prises.

APPROVISIONNEMENT DE PRODUITS DE PREMIÈRES NÉCESSITÉ ET STABILITÉ DES PRIX

Les pouvoirs publics se mettent en mode «ramadhan»

Le mois de Ramadan est connu pour être un mois de consommation par excellence. Mais à quel prix ? Une question qui fait revivre les démons des années précédentes, ceux qui hantent les Algériens à deux mois de ce mois sacré.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, le coup est dur à encaisser pour toutes ces familles qui ont peur de revivre encore une fois au-dessus de leurs moyens pendant tout ce mois sacré. Le président de la République qui met en avant «la dignité du citoyen» est conscient de la situation. Pour lui, ce n'est pas un slogan conjoncturel, mais une politique, une voie et une méthode de travail dans l'Algérie que nous bâtissons ensemble». Pour lui, «le rapprochement de l'État du citoyen n'est pas non plus un vain slogan, mais une réalité reflétée par les mesures et les réalisations sur le terrain», a-t-il précisé. Et à ce propos justement, une stratégie a été mise en place pour répondre aux attentes des citoyens en prévision du prochain mois sacré, notamment en matière de disponibilité des produits de base et de stabilité des prix. A ce titre, le président Tebboune a donné des instructions claires aux ministres concernés pour éviter toute mauvaise surprise. Un test collectif dans l'objectif principal: garantir un «front anti-inflation», solide et efficace. Dans ce cadre, le



groupe Algérienne des Viandes Rouges (Alviar) et l'Office national des aliments de bétail (Onab) ont signé un partenariat stratégique pour doubler les quantités disponibles sur le marché. Des milliers de têtes d'ovins et de bovins destinées à l'engraissement ont été injectées dans le circuit. Le chiffre atteindra les 5 000 têtes d'ici fin février. En parallèle, les importations de viande rouge d'Espagne et du Brésil, initiées l'année dernière, seront maintenues pour répondre à la demande croissante et garantir des prix accessibles. Outre les viandes, le gouvernement se concentre également sur les produits agricoles. Le renouveau du secteur ces dernières années, notamment dans le sud du pays, a permis une disponibilité abondante de fruits et légumes. Cependant, malgré une offre qui dépasse souvent la demande, les prix de ces produits connaissent des hausses périodiques, souvent injustifiées. Face à cette situation, le min-

istre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a décidé d'anticiper toute tentative de spéculation. Il a annoncé le lancement d'une opération de stockage préventif pour des produits clés comme les pommes de terre, les oignons et l'ail. La spéculation, qualifiée de «crime» par le président Tebboune, reste l'un des principaux ennemis de cette période. Malgré des sanctions sévères allant jusqu'à la perpétuité, certains réseaux continuent de manipuler les prix et de stocker illégalement des produits pour perturber le marché. Pour y faire face, les services du ministère du Commerce, en collaboration avec les forces de sécurité, multiplient les descentes sur le terrain. Toutes ces initiatives témoignent de la mobilisation générale de l'État pour garantir un Ramadhan 2024 «sans encombre». L'objectif est clair: protéger le pouvoir d'achat des citoyens, une «ligne rouge», selon le président Tebboune. I. A.

FAKE NEWS

Le ministère des Moudjahidine dément les fausses allégations concernant des prétendues «cartes des petits-enfants de Chouhada»

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a démenti, dimanche dans un communiqué, les informations erronées et les allégations mensongères récemment relayées sur les réseaux sociaux au sujet de prétendues «cartes des petits-enfants de Chouhada», affirmant se réserver le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque propage ces rumeurs et déclarations fallacieuses.

«Le ministère dément catégoriquement les informations erronées et les allégations mensongères récemment relayées sur les réseaux sociaux concernant des prétendues cartes des petits-enfants de Chouhada et se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque propage des rumeurs et déclarations fallacieuses», lit-on dans le communiqué. «Le ministère ne ménagera aucun effort pour prendre toutes les procédures légales contre quiconque s'attaque aux symboles de notre histoire nationale et à nos glorieux hauts faits, conformément à la législation en vigueur», ajoute le communiqué.

Le ministère des Moudjahidine condamne «ces agissements indignes et dépassés attentatoires aux symboles de notre glorieuse histoire», tout en réfutant «les

rumeurs relayées, concernant soit l'opération de reconnaissance de la qualité de membre par la Commission nationale de reconnaissance dont les travaux ont été clôturés en 2002, conformément aux recommandations et résolutions du 9e congrès de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), ou des opérations liées à la protection sociale des moudjahidine et des ayants droit». Selon le ministère, ces agissements visant à «porter atteinte à nos symboles nationaux par la diffusion de fausses informations et de déclarations fallacieuses sur la reconnaissance des moudjahidine à travers des documents infondés liés aux prétendues «cartes de petits-enfants de Chouhada», sont orchestrés par les apôtres de la désinformation et de la manipulation», dans le but d'attenter à l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954, et de régler des comptes mesquins envers ses figures emblématiques, après l'échec de leurs tentatives de manipuler la vérité sur notre Mémoire nationale», a écrit le ministère. Et d'ajouter que «ces haineux ou individus manipulés, qui déversent leur venin contre notre histoire sacrée et ses symboles parmi les Chouhada et les moudjahidine ayant forgé la grandeur et la gloire de l'Algérie,

sont motivés par des agendas liés à l'idéologie coloniale française dont les sbires nostalgiques tentent désespérément de raviver les souvenirs d'un passé révolu, clos le 5 juillet 1962 grâce aux sacrifices des enfants du peuple algérien, et ce afin de semer le doute sur les acquis et les réalisations enregistrés aujourd'hui par l'Algérie dans divers domaines».

Le ministère a, par ailleurs, affirmé que «l'Etat, conformément à la Constitution, garantit le respect des symboles de la Révolution, de la mémoire des Chouhada et de la dignité des ayants droit et des Moudjahidine». «Il veille également, à travers ses actions, à préserver la Mémoire nationale, témoignant ainsi de la fidélité de la Nation envers les immenses sacrifices consentis par notre vaillant peuple, de l'attachement des générations à l'esprit patriotique, et de leur fierté des gloires de la Révolution du 1er novembre 1954, tout en renforçant l'unité nationale, la défense de la souveraineté, la protection des acquis du peuple, la préservation des institutions de l'Etat, et la poursuite des victoires avec détermination pour l'édification et le développement». Le ministère a souligné que «la stratégie du ministère en matière de commémoration de la

mémoire des Chouhada et des moudjahidine, se fonde sur un discours unificateur, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

Le ministère a dans ce contexte rappelé «les acquis accomplis en matière de préservation de la Mémoire nationale, tels que l'amélioration du système social, législatif et réglementaire des moudjahidine et des ayants droits, l'organisation d'activités scientifiques et académiques historiques, l'introduction de la numérisation dans ce domaine ainsi que la réalisation d'œuvres artistiques et audiovisuelles à caractère historique. Le ministère coopère également avec les acteurs de la société civile et la jeunesse en faveur de la Mémoire nationale qui représente un rempart solide de l'unité nationale et un socle pour préserver l'identité nationale».

Le ministère a appelé la jeunesse algérienne et la corporation médiatique à «renforcer leur conscience quant aux enjeux historiques actuels», affirmant que «ses portes restent ouvertes pour fournir toutes les informations susceptibles de contribuer à servir les moudjahidine et les ayants droits et de préserver notre glorieuse mémoire nationale».

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Cap sur les projets économiques



Les Collectivités locales ont observé une mutation dans leur gestion. Il sera question dorénavant de se focaliser sur la gestion des projets économiques et les transactions commerciales pour procurer des recettes aux communes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Chaque région est appelée à renforcer ces capacités en fonction de ses ressources et de la spécificité des projets à rentabiliser. Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales a annoncé à l'APN que l'Etat a aménagé 142 mini-zones d'activités sur l'ensemble du territoire national. Selon le ministre, des élus locaux seront appelés à développer beaucoup plus des activités liées à l'agriculture, les services et la promotion des industries locales. Pour cela, les collectivités locales ne seront pas de simples appendices de l'administration publique mais des structures qui cadrent avec la stratégie de la gouvernance économique. « Face à des orientations

tournees de plus en plus vers la relance économique, le renforcement de l'emploi et des exportations hors hydrocarbures, les collectivités locales n'ont guère le choix que de piloter des stratégies locales qui cadrent avec les grandes lignes de l'Etat » souligne le ministre aux députés. Le pari est important sur la promotion de l'investissement où les élus locaux sont appelés à affiner leurs programmes. Ainsi, Brahim Merad signale que les collectivités locales s'attendent à réaliser des projets dans le cadre des foires commerciales dédiées à la promotion du produit locale, les attributions du permis de construire dans les délais fixés par la réglementation en vigueur, la gestion de l'urbanisme et de l'hygiène publique et de mettre leurs efforts dans l'amélioration des services publics. Sur un autre front, les élus locaux auront pour tâche de « développer les projets dans le cadre de ces zones d'activités nouvellement aménagées avec l'accent

mis sur les jeunes porteurs de projets ». Pour encourager l'entrepreneuriat local, « les communes sont inscrites à contribuer à l'essor des activités porteuses afin de contribuer par les recettes aux taxes prélevées pour le compte du Trésor public » perquis le premier responsable des collectivités locales. Mais pour cela, il est temps de se déterminer sur les dotations budgétaires accordées aux mairies dans le cadre d'une aide réelle qui va leur permettre de justifier ces projets. L'on sait que les pouvoirs publics sont en train de réaliser l'importance du projet de code communal qui promet d'inscrire des nouveautés à l'instar de l'élargissement des prérogatives de l' élu, la cogestion par les délégués citoyens et la gestion des projets économiques dans le cadre du développement de la régionalisation économique. Un texte qui est attendu par les élus locaux comme crucial pour les défis à venir. **F.A.**

PLUS DE 10 000 VÉHICULES SAISIS FIN 2023 :

Un fardeau pour les municipalités

Un rapport du Conseil des comptes pour l'année 2024 a révélé que le nombre de véhicules placés en fourrière a dépassé les 10 000 véhicules saisis à la fin de l'année 2023.

Le rapport précise que cette quantité rend difficile pour les municipalités d'assurer la continuité de ce service public, en raison des faibles revenus générés par rapport aux coûts d'exploitation croissants des fourrières, qui pèsent sur les budgets des municipalités.

Le Conseil des comptes a mené une opération de contrôle visant à évaluer les conditions de gestion des fourrières dans les municipalités de la wilaya d'Alger, en analysant les données fournies par les différentes parties prenantes. Il a également examiné les obstacles et difficultés rencontrés par les gestionnaires.

Le contrôle mené par le Conseil a donné lieu à des observations concernant les tarifs, les coûts et les dépenses liées à la gestion des fourrières lors de la saisie administrative et judiciaire. Il a ajouté que la durée de la saisie en cas de violation des règles de circulation ne peut excéder dix jours, sauf pour les véhicules nécessitant des travaux jugés nécessaires avant leur restitution à leurs propriétaires.

Il est également possible de contester la

décision de saisie par le propriétaire du véhicule devant le tribunal compétent, qui peut confirmer la mesure ou ordonner son annulation dans un délai maximal de cinq jours.

Les fourrières des municipalités ont reçu, de 2021 à 2023, un total de 3974 véhicules saisis, dont 3880 véhicules ont été restitués à la fin de 2023, soit un taux de 98%.

Concernant la situation des véhicules placés en fourrière suite à une saisie administrative et non encore restitués à la fin de 2023, 2092 véhicules étaient concernés, dont 1861 étaient des motos, représentant plus de 80%. Les autres véhicules comprenaient des poids lourds et légers (210), des bateaux (16), ainsi qu'un véhicule de transport public (autobus).

Le rapport a précisé que les véhicules laissés dans la fourrière, dans le cadre de la saisie administrative, sont considérés comme abandonnés après un délai de soixante (60) jours, à compter de l'avis de notification envoyé au propriétaire informant de la nécessité de récupérer son véhicule. Les véhicules considérés comme abandonnés sont remis aux services des biens publics pour être traités.

R.N.

PROPOSITIONS DU GROUPE ALGÉRIEN DES ÉNERGIES RENOUVELABLES :

10 axes pour une Algérie leader de l'énergie

Des membres du Groupe Algérien des Énergies Renouvelables ont présenté une série de propositions au nouveau secrétaire d'État chargé des énergies renouvelables, dans un rapport composé de 10 axes, visant à positionner l'Algérie en leader de la révolution verte, de la production à la fabrication et à l'exportation d'ici 2050. Cela permettrait à l'Algérie de couvrir l'intégralité de ses besoins en électricité à partir de sources vertes et entièrement propres.

Le groupe estime dans le résumé du rapport, consulté par *le Midi Libre*, que le plan du secteur des énergies renouvelables en Algérie reflète une vision stratégique ambitieuse qui pave la voie vers un avenir durable et compétitif dans le domaine de l'énergie d'ici 2050, en s'appuyant sur l'innovation et l'harmonie entre les acteurs nationaux et internationaux pour placer l'Algérie à la tête de la révolution verte, à travers des objectifs audacieux concernant la transition énergétique, l'efficacité énergétique et la fabrication verte.

Selon le document, la population de l'Algérie devrait atteindre 65 millions d'habitants en 2050, contre 50 millions en 2030, avec une demande en électricité estimée à 27 gigawatts pour la consommation domestique uniquement. Ces prévisions soulignent, selon le résumé, et excluant les besoins liés à l'industrie, aux secteurs miniers, à la mobilité et à la production d'hydrogène vert, l'urgence de penser de manière proactive et organisée pour relever ces défis.

Le plan définit deux priorités stratégiques. La première concerne la levée des obstacles entre les systèmes existants, en renforçant la coopération entre les différents secteurs et en développant des solutions adaptées à la réalité algérienne et africaine. La seconde priorité concerne la production locale de matériel de qualité compétitive qui réponde aux besoins régionaux.

Le rapport comprend 10 axes, à savoir : la production d'énergies renouvelables adaptées au contexte algérien, la transition énergétique et l'efficacité énergétique, le développement et la structuration des chaînes de valeur des énergies renouvelables, la fabrication verte, l'innovation et l'adoption de designs innovants pour les énergies renouvelables, les partenariats stratégiques comme clé du développement des énergies renouvelables, la création d'un marché des énergies renouvelables et ses assurances, les institutions et la coordination entre les secteurs, l'exportation, et enfin l'éducation et la sensibilisation.

Concernant le premier axe, le résumé précise qu'il se concentre sur les sources d'énergies renouvelables, en maximisant l'utilisation de l'énergie solaire sans nuire aux terres agricoles, en développant une énergie éolienne flexible et adaptée aux conditions climatiques difficiles du continent, ainsi qu'en encourageant les installations de petite et moyenne taille pour l'hydrogène vert afin de stocker l'énergie verte, notamment dans des sites isolés comme les fermes dans le désert du Sahara.

R.N.

SARPA :

Nouvelle réception de viande de veau fraîche importée

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa) a annoncé, lundi, avoir réceptionné de nouvelles cargaisons de viande de veau fraîche sous vide, importée du Brésil, dans le cadre de ses efforts pour approvisionner le marché national en viande rouge. L'entreprise a invité tous les commerçants de gros et de détail intéressés par l'achat de ce produit à contacter la direction commerciale de l'entreprise via les numéros suivants : 0560571759 / 0560764871.

Ces cargaisons font partie du plan de l'entreprise pour garantir la fourniture de viande rouge de haute qualité à des prix compétitifs, afin de répondre aux besoins du marché national et soutenir la stabilité des prix.

R.N.

JSK

Benchikha reste en poste et «Mobilis» accepte de renforcer l'équipe



LYON TENTE DE LE DISSUADER, MAIS LE JOUEUR PRÉFÈRE
REPRÉSENTER LES «FENNECS» :

Cherki opte pour l'Algérie

**MCA : Patrice Beamelle annonce
sa démission !**



JSK

Benchikha reste en poste et «Mobilis» accepte de renforcer l'équipe

Des sources proches de la direction de la Jeunesse Sportive de Kabylie ont indiqué que la direction attend du coach Abdelhak Benchikha qu'il lui remette le rapport concernant la phase aller du championnat de la Ligue 1 «Mobilis», incluant les statistiques générales de l'équipe, ainsi que les performances individuelles de chaque joueur depuis le début de la saison.

Le rapport servira à établir la liste des joueurs qui seront libérés officiellement lors du prochain mercato hivernal. Benchikha dressera également une liste similaire des joueurs que le staff technique souhaite recruter, en fonction des manques notés pour certains postes.

Les mêmes sources ont ajouté au Midi Libre que l'entraîneur Abdelhak Benchikha reste en poste et qu'il n'y a aucune intention de la part de la direction actuelle, dirigée par la société publique de téléphonie mobile «Mobilis», de se séparer de lui. Le coach, de son côté, ne pense absolument pas à quitter la JSK, d'autant plus que l'équipe occupe la troisième place du classement général avec 18 points, après avoir disputé 11 matchs (soit deux matchs de moins). La Jeunesse a remporté cinq matchs, fait trois nuls et perdu trois ren-



contres depuis le début de la saison, sachant qu'elle a encore deux matchs en retard à disputer, l'un contre le CR Belouizdad à Alger (pour la 9e journée) et l'autre contre la Mouloudia de El-Bayadh à domicile (pour la 10e journée), prévu demain au stade «Hocine Aït Ahmed» à Tizi-Ouzou.

Dans un autre registre, les mêmes sources ont révélé que le

jeune talent de la JSK, Lahlou Akhrib, a de fortes chances d'être inclus dans la liste des joueurs retenus pour l'équipe nationale en mars prochain, en prévision du stage préparatoire avant le match de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, prévu le 17 mars contre le Botswana. En effet, l'entraîneur de l'équipe nationale, Vladimir Petkovic, a per-

sonnellement observé ses performances actuelles lors de la saison en cours. Il a suivi le match entre le CS Sétif et la JSK, joué vendredi au stade 8 Mai 1945, et a demandé à son assistant Nabil Neghiz, qui l'accompagnait à Sétif, de suivre de près le joueur dans les semaines à venir et de lui fournir des rapports détaillés afin d'envisager son appel en sélection.

Ligue 1 Mobilis : Trois matchs programmés aujourd'hui

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a programmé, pour mardi 17 décembre 2024, trois matchs de mis à jour du championnat de Ligue 1 «Mobilis». Il s'agit de la rencontre CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la 7e journée et prévue à huis clos, au stade du 5-Juillet (Alger) à partir de 16h30. Pour sa part, l'ES Sétif accueillera, dans le

même jour, le Paradou AC, à partir de 17h30 au stade du 8 mai 1945, pour le compte de la 9e journée, alors que la JS Kabylie recevra au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (17h30), le MB El Bayed dans un match comptant pour la mise à jour de la 10e journée du championnat.

Aujourd'hui:

7e journée: Alger – 5 Juillet 1962 (16h30): CRB – JSS (Huis clos)
9e journée: Sétif – 8 Mai 1945 (17h30): ESS – PAC
10e journée: Hocine Aït Ahmed (Tizi Ouzou): (17h30): JSK – MCEB.



SPORT

Maaloul : «Belaïli a gâché une carrière exceptionnelle en Europe»



L'entraîneur de l'USM Alger, Nabil Maaloul, a salué le joueur international algérien Youcef Belaïli, actuellement joueur de l'Espérance de Tunis, le qualifiant de phénomène footballistique.

Dans une interview accordée au site Al-Arabi Al-Jadid, Maaloul a déclaré à propos de Belaïli : «Youcef Belaïli est un phénomène footballistique, et pour moi, il est comme Youssef Msakni. Je pense que ce duo a gâché une carrière exceptionnelle en Europe».

Il a ajouté : «Ils auraient pu jouer dans les plus grands clubs et suivre la voie de Riyad Mahrez et Mohamed Salah».

Maaloul a continué : «Belaïli est un joueur magique au football, lorsqu'il est dans ses meilleures dispositions, il est capable de changer le cours de n'importe quel match».

Il a conclu : «Il est vrai que Youcef Belaïli a beaucoup apporté grâce à son talent en Algérie et en Tunisie, mais il aurait pu avoir une carrière bien meilleure, dans les meilleures ligues européennes».



COUPE DE LA CAF

L'USMA surclasse l'ASEC Mimosas (3-0) et s'empare du fauteuil de leader

L'USM Alger, vainqueur dimanche soir face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas 3-0 (mi-temps : 2-0) au stade du 5-Juillet (Alger), s'est emparée du fauteuil de leader du groupe C, lors de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Comme il fallait s'y attendre, les «Rouge et Noir» ont entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse, ce qui leur a permis de trouver la faille dès la 16e minute. Sur un centre-retrait du latéral gauche Lamara, le ballon est repris par le défenseur ivoirien Mohamed Ali Yabre, qui trompe son propre gardien. La domination usmiste s'est accentuée au fil des minutes, jusqu'à pousser la défense de l'ASEC à commettre l'irréparable peu avant la pause. Le défenseur Souleymane Coulibaly n'a pas trouvé mieux que de crocheter Ghacha en pleine surface, synonyme d'un penalty transformé par Belkacemi (39e). En seconde période, l'USMA a donné plus d'ampleur à sa victoire, en ajoutant le troisième but par Belkacemi, auteur d'un doublé (54e). Dans l'autre match du groupe du groupe C, les Botswanais d'Orapa United ont été tenus



en échec à la maison par le représentant sénégalais Jaraaf (0-0). A l'issue de ces résultats, l'USMA prend les commandes avec 7 points, à trois longueurs de son poursuivant direct l'ASEC Mimosas (4 pts). Jaraaf et Orapa United suivent derrière avec 2 points chacun. L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CS Constantine, s'est incliné en revanche, dimanche après-midi face aux Angolais de Bravos do Maquis 2-3 (mi-temps : 0-2), au stade du 11 novembre de Luanda, pour le compte du groupe A. Les locaux ont réussi à mener à la pause, grâce à deux buts signés Paciencia, sur penalty (17e) et Francis (21e). Après la pause, les Constantinois croyaient

avoir fait le plus dur en revenant à hauteur de leur adversaire, grâce à Mouaki (63e) et Bellaouel (80e), mais Celio a surgi dans le temps additionnel (90e+4) pour offrir la victoire aux Angolais. Il s'agit de la première défaite pour le CSC dans cette compétition, après avoir remporté jusque-là toutes ses rencontres, y compris les quatre matchs disputés lors des deux premiers tours préliminaires. Lors de la 4e journée, le dimanche 5 janvier 2025, le CSC recevra Bravos do Maquis, alors que l'USMA se rendra à Abidjan pour croiser le fer avec l'ASEC Mimosas. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

ÉQUIPE NATIONALE

Aït Nouri doit quitter son club en hiver pour éviter le piège de la relégation

La défaite surprenante de Wolverhampton à domicile contre Ipswich, accompagnée de la révolte et de la colère d'Aït Nouri, sonne comme une alerte sérieuse pour l'avenir. L'équipe est désormais à cinq points du maintien et pourrait bien être l'une des trois équipes reléguées de Premier League. Le match d'hier a révélé la profondeur de la crise que traverse l'équipe, ainsi que celle de son joueur, Aït Nouri, qui a écopé de son premier carton rouge de sa carrière dans la dernière seconde de la rencontre. Cela signifie que la situation actuelle est la pire de l'histoire de Rayan Aït Nouri avec le club, qui lutte chaque saison pour éviter la relégation. Une situation qui ne correspond

pas aux capacités du défenseur algérien, qui devrait participer à la Ligue des champions, plutôt que de se battre contre les défaites lourdes et la relégation. Jusqu'à son carton rouge, Rayan Aït Nouri a joué 1374 minutes en Premier League, un excellent chiffre qui pourrait rivaliser avec son total de l'année dernière, où il avait joué 2345 minutes. Le joueur doit maintenant chercher à changer d'environnement, après avoir failli partir cet été. En effet, de nombreuses offres s'offrent à ce joueur de 23 ans. Il est clair que le produit de la formation d'Angers a convaincu les entraîneurs de son niveau défensif et offensif. D'un joueur que le club voulait prêter gratuitement il y a

deux saisons, il est devenu un joueur que son club envisage de vendre à un prix élevé. Des clubs comme Liverpool ou d'autres grands clubs européens sont susceptibles de le solliciter. Aït Nouri est considéré comme l'un des meilleurs joueurs algériens sur lesquels on peut compter pour la Coupe du Monde 2026. C'est une valeur sûre, et on peut parier sur lui pour les dix prochaines années. Il pourrait jouer au moins deux Coupes du Monde, en pleine forme. Bien qu'il ait vécu une grande déception lors de la dernière CAN, il a été le meilleur de l'équipe et a acquis l'expérience continentale qui lui manquait. Il a compris que le niveau du football africain n'est pas aussi mau-

vais qu'on le dit, et que les conditions de jeu sur le continent ne sont pas faciles non plus. Si Youcef Atal retrouve son niveau en Qatar, et si Aït Nouri et lui évitent les blessures, l'équipe nationale sera prête en mars prochain avec ses deux ailiers volants, et pourra remporter les deux victoires nécessaires contre le Botswana à l'extérieur et le Mozambique à domicile, probablement au stade Nelson Mandela, pour assurer quasiment son qualification pour le Mondial 2026. À ce moment-là, Aït Nouri pourrait être dans une équipe forte participant à la Ligue des champions, car son départ de Wolverhampton est devenu une nécessité en hiver.

Haj Moussa : L'Algérien continue de briller avec Feyenoord et attire l'attention du Milan AC



Il semble que les performances impressionnantes de l'attaquant international algérien Anis Haj Moussa avec son club Feyenoord Rotterdam ces derniers temps n'aient pas échappé aux grandes équipes européennes, y compris le géant de Milan, qui commence à envisager une future acquisition du joueur.

La dernière performance remarquable de Haj Moussa a eu lieu lors du match de Feyenoord contre le Sparta Prague en Ligue des champions, lors de la sixième journée, où il a marqué un but et délivré une passe décisive, contribuant ainsi à la victoire de son équipe 4-2.

Mais Anis Haj Moussa ne s'est pas seulement illustré lors de cette rencontre, il a aussi fait sensation grâce à ses performances et statistiques exceptionnelles avec Feyenoord ces dernières semaines. Il a inscrit 6 buts lors de ses 7 derniers matchs toutes compétitions confondues, que ce soit en Eredivisie ou en Ligue des champions.

Le site « Vesagas » a révélé que la bonne forme et les statistiques impressionnantes d'Anis Haj Moussa lors de sa première saison avec Feyenoord attirent l'attention du club italien de l'AC Milan, qui envisagerait sérieusement de le recruter.

Selon cette même source, la direction du Milan AC se prépare à faire une première offre à Feyenoord pour l'acquisition de ce jeune attaquant algérien âgé de 22 ans, dans le cadre de sa nouvelle stratégie sportive axée sur l'acquisition de jeunes talents.

Les négociations pour la signature de Haj Moussa entre Milan et Feyenoord pourraient être longues et difficiles, précise la même source, car ce dernier club envisage de réaliser le meilleur bénéfice possible en vendant un joueur qu'il a recruté l'été dernier de l'équipe belge de Patro Eisden pour 3 millions d'euros seulement, avec un contrat jusqu'en 2029. Si Milan parvient effectivement à conclure l'accord pour Haj Moussa, comme le rapportent ces informations, l'attaquant algérien rejoindrait ainsi son compatriote Ismaël Bennacer, qui porte le maillot du club lombard depuis l'été 2019.

À noter qu'Haj Moussa a disputé 16 matchs toutes compétitions confondues avec Feyenoord cette saison, inscrivant 6 buts et délivrant 1 passe décisive à ses coéquipiers, selon les données du site international « Transfermarkt ».

LYON TENTE DE LE DISSUADER, MAIS LE JOUEUR PRÉFÈRE
REPRÉSENTER LES «FENNECS» :

Cherki opte pour l'Algérie

Le joueur franco-algérien, Rayan Cherki, qui brille avec l'Olympique Lyonnais, a tranché concernant son avenir international et a décidé de représenter l'Algérie plutôt que la France ou l'Italie.

Le choix de Cherki a fait grand bruit ces derniers temps, en raison de ses liens avec les «Verts», ainsi que de sa sélection potentielle pour jouer avec la France ou l'Italie, étant donné qu'il possède trois nationalités.

Dans une déclaration rapportée par le site Onzemonde et citée par la journaliste française Margot Dumont, invitée dans l'émission Canal Football Club diffusée sur Canal+, celle-ci a confirmé que Cherki a opté pour l'Algérie. Elle a expliqué que le joueur de l'Olympique Lyonnais privilégie l'option des «Fennecs» parce qu'il souhaite rendre sa mère heureuse.

Dumont a ajouté que les responsables de Lyon exercent des pressions sur leur jeune star dans le but de changer d'avis, comme cela a été le cas par le



passé avec les joueurs Houssem Aouar et Nabil Fekir. Elle a également indiqué que les dirigeants de Lyon estiment que la valeur marchande d'un joueur international français serait supérieure à celle d'un joueur international algérien, et que le club essaie de

maximiser son bénéfice financier avec Cherki. En conclusion, la journaliste a souligné qu'en dépit des pressions exercées, si Cherki prend une décision concernant son avenir international maintenant, ce sera de jouer pour l'Algérie.

Gouiri, plus de peur que de mal ?

La torsion de sa jambe, sur un contact lors du match entre Rennes et Angers, a laissé craindre une grave blessure. Ce pourrait néanmoins être bien moins sévère que prévu.

Il est encore un peu tôt pour définitivement pousser un ouf de soulagement définitif mais la perspective de perdre Amine Gouiri pour de longs mois s'éloigne pour l'instant. Sorti sur

civilière dès la 15ème minute du match entre Rennes et Angers, l'international (12 sélections, 5 buts) a laissé craindre une rupture des ligaments croisés, lui qui avait déjà connu pareille blessure à l'âge de 18 ans.

Les propos tenus lors de la conférence d'après victoire (2-0) de son équipe par Diego Meschine, l'un des adjoints de Jorge Sampaoli (suspendu), ont

laissé penser que ce ne serait rien de sérieux, et que le joueur pourrait reprendre très bientôt.

La prochaine rencontre du Stade Rennais se disputera le 22 décembre prochain, et l'opposera aux Girondins de Bordeaux. Amine Gouiri, s'il se sent mieux, pourrait donc en être, nchallah.

MCA : Patrice Beaumelle annonce sa démission !

La belle histoire entre le Mouloudia d'Alger et Patrice Beaumelle a pris fin, après la défaite à domicile en Champions League face à Al Hilal.

Le club a annoncé il y a quelques minutes une séparation à l'amiable avec l'entraîneur français après 22 mois à la tête de la barre technique.

Après un titre de champion d'Algérie obtenu en 2024 après plus de dix ans de disette, Beaumelle a eu des résultats en dent de scie cette saison sans pour autant que ce ne soit catastrophique sur le plan comptable.

E effet le MCA n'est qu'à deux points du leader avec trois match en retard. En Champions League le club algérois est deuxième de son groupe malgré la défaite. Sous pression depuis plusieurs jours à cause de l'inefficacité offensive de son équipe, Patrice Beaumelle était sur un siège éjectable.



PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE TINDOUF-GARA DJEBILET

Pose des rails à l'aide d'un train spécial pour accélérer l'opération

La société chargée de la réalisation du tronçon ferroviaire reliant Tindouf à la mine de Gara Djebilet, dans le cadre du projet de la ligne minière ouest, a entamé la pose des rails à l'aide d'un train spécial dans le but de livrer ce tronçon en 2025, a appris l'APS, dimanche, auprès de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).

Ce train spécial est composé de huit (8) locomotives, de 80 transporteurs de traverses en béton et de rails, permettant ainsi une pose «très rapide» des voies sur ce tronçon qui s'étend sur 135 km, précise la même source.

Cette opération intervient suite au parachèvement par l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de la ligne ferroviaire, China Railway Construction Corporation (CRCC), d'une grande partie des travaux de réalisation de la plateforme inférieure de ce tronçon, qui s'inscrit dans le projet de la ligne minière ouest reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance totale de 950 km.

Le recours à ce train spécial par l'entreprise chinoise s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Anesrif, en tant que maître d'ouvrage, visant à livrer le projet de la ligne minière ouest avant les délais contractuels fixés à mars 2026, comme l'avait précédemment indiqué à l'APS le



chargé de la communication de l'Agence, Abdelkader Mazar.

De son côté, la société chinoise a affirmé que le tronçon Tindouf-Gara Djebilet sera livré en 2025. Outre l'utilisation de ce train spécial, une unité de production de traverses en béton, d'une capacité de 3.000 traverses par jour, a été réalisée en sus d'autres unités produisant 100.000 tonnes de gravier par jour.

En parallèle, l'entreprise prévoit de terminer les travaux de nivellement de ce tronçon au début de l'année prochaine et de parachever les travaux des infrastructures techniques en mars 2025.

Pour rappel, le premier tronçon du pro-

jet de la ligne minière ouest s'étend sur 200 km, de Béchar jusqu'aux frontières de la wilaya de Beni Abbes, sa réalisation est partagée entre plusieurs entreprises publiques.

Le deuxième tronçon dont la réalisation est confiée à d'autres entreprises publiques s'étend sur 175 km, d'Oum El Assel à Tindouf.

S'étendant sur 575 km, le troisième tronçon dont réalisation est assurée par un groupe d'entreprises dirigé par la société chinoise «CRCC», est divisé en deux parties: du point kilométrique (P.K 200) à Oum El Assel (Tindouf) sur 440 km, et de Tindouf à Gara Djebilet sur 135 km.

SIDI BEL-ABBÈS

Un camion écrase un garçon de 13 ans Premier décès lié aux trottinettes

Un garçon de 13 ans est décédé dimanche après avoir été écrasé par un camion, dans la rue Khira Nabia, située dans le quartier Azzam Fatiha à la commune de Sidi Bel Abbès, alors qu'il se dirigeait vers le collège où il étudiait. Il a rendu son dernier souffle sur place, victime de ses blessures, avant l'arrivée des secours, et son corps a ensuite été transféré à la morgue de l'hôpital Abdelkader Hassani.

La ville de Sidi Bel -Abbès a été choquée par cet accident tragique, qui a coûté la vie à ce jeune garçon. Ce dernier circulait sur une trottinette électrique «trottinette» à environ 7h45, en direction du collège «Belasri Boumédiène» situé dans le quartier Azzam Fatiha, pour assister à ses cours. Il a été percuté par un camion, qui l'a tué sur le coup.

Selon des sources l'élève avait passé le week-end chez sa grand-mère, dont la maison se trouve dans le quartier Azzam Fatiha, avant de quitter cet endroit pour se rendre au centre-ville et rejoindre son collège. Il résidait dans le quartier de la Médina, près du collège.

Cet incident a relancé le débat sur la prolifération des trottinettes électriques parmi les élèves des cycles secondaire et collégial, malgré les risques qu'elles représentent pour leur sécurité. En effet, de nombreux élèves manœuvrent de manière imprudente lorsqu'ils les conduisent, certains roulant à contresens. Ce phénomène se produit souvent en dépit de l'ignorance des parents concernant les dangers liés à l'achat de ce type de trottinette pour leurs enfants. Bien que ces véhicules ne soient pas conçus pour être utilisés comme moyen

de transport, mais plutôt sur des pistes spécialement aménagées comme celles des parcs, ils sont devenus populaires chez les adolescents, les exposant ainsi à un risque accru d'accidents de la circulation, dans un contexte de vide juridique, car ces engins n'ont pas encore été réglementés, notamment en ce qui concerne l'âge minimum pour leur conduite.

En fin de compte, la responsabilité des accidents impliquant ces jeunes conducteurs revient à leurs parents, qui cèdent souvent aux désirs de leurs enfants en leur achetant ces trottinettes, sans se soucier des risques qu'elles comportent pour leur sécurité. Cela se produit également en l'absence de campagnes de sensibilisation sur les dangers de la conduite de trottinettes électriques par des enfants et des adolescents.

CHLEF

Une secousse tellurique de 4,9 degrés sur l'échelle de Richter

Une secousse tellurique de magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 01h09 dans la wilaya de Chlef, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au Nord de Zeboudja, dans la même wilaya, précise la même source.

BÉJAÏA

Décès de deux personnes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux personnes sont décédées dimanche, d'asphyxie au monoxyde de carbone dans la wilaya de Béjaïa.

Selon un communiqué des services de la protection civile, les victimes sont mortes à cause du monoxyde de carbone émis par un chauffage domestique, dans un endroit appelé Tala El-Bir, dans la commune de Bouglil, daïra de Tazmalt. L'accident a fait deux victimes, une femme et un homme, âgés de 62 et 54 ans. Ils ont été transférés au service de conservation des corps de l'hôpital d'Akbou.

OUARGLA

Saisie de plus de 46 000 boîtes de cigarettes étrangères de contrebande

Les services de la police judiciaire de la wilaya d'Ouargla ont réussi, en début de semaine dernière, à arrêter deux personnes et à saisir une quantité importante de cigarettes de provenance étrangère issues de la contrebande.

Les faits remontent à l'arrestation d'un camion suspect à un point de contrôle, à bord duquel se trouvaient deux personnes âgées de 30 à 41 ans. Après avoir été transféré au poste de police et soumis à une fouille, une quantité importante de 46 250 boîtes de cigarettes de provenance étrangère a été découverte à l'intérieur du camion.

Après enquête, un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre des suspects, qui ont été présentés aux autorités judiciaires compétentes. Un mandat de dépôt a été émis à leur encontre pour le délit de contrebande de marchandises étrangères de grande envergure, menaçant l'économie nationale, dans le cadre d'une organisation criminelle.

CREA

Le président de la République trace une feuille de route pour la promotion des exportations

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), M. Kamel Moula, a indiqué, dimanche à Alger, que la réunion de travail sur les exportations présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait permis de tracer une feuille de route visant à promouvoir ce secteur.



« Cette réunion a été fructueuse car elle a permis de sortir avec une feuille de route tra-

cée par le président de la République, laquelle sera suivie par le conseil », a déclaré M. Moula à la presse au siège de la Présidence de la République à l'issue de

la réunion.

Le président de la République a été ferme lors de cette réunion, en donnant des instructions visant à accompagner les opérateurs économiques sur le terrain et à lever toutes les contraintes et entraves, notamment celles liées à l'exportation, a ajouté le président du Crea.

Il a, dans ce contexte, souligné que les grandes potentialités du tissu économique national lui permettraient de réaliser des chiffres importants en matière d'exportation à condition que les mécanismes pratiques nécessaires soient en place.

A noter que la réunion s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, de membres du Gouvernement, de chefs d'entreprises économiques et d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien, conduite par son président.

COUR DES COMPTES

718 opérations de contrôle effectuées

La Cour des comptes a effectué 718 opérations de contrôle durant l'année 2022, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2024.

La Cour des comptes a réalisé 718 opérations de contrôle sur un total de 742 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 613 rapports de contrôle, selon le rapport rendu public dimanche sur le site-web de la Cour.

Ces rapports de contrôle se répartissent sur 109 rapports de contrôle portant sur la qualité de la gestion et 504 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics, a précisé l'institution. En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.089 actes qui relèvent aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles. Dans ce cadre, la Cour a adopté dans le chapitre des attributions adminis-

tratives 160 actes dont 94 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations appropriées aux gestionnaires concernés.

Elle a également adopté 37 notes sectorielles portant sur la gestion par les ministères, des crédits ouverts par les lois de finances et auxquelles s'ajoutent neuf synthèses sur les conditions d'exécution des plans communaux de développement (PCD), au titre de la contribution des chambres territoriales de la Cour des comptes au rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire (APLRB).

La même institution a aussi élaboré 20 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion des finances publiques, ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement

perçues ou restant dues au Trésor public, par toutes les voies de droit.

Dans le volet des attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 929 actes qui comprennent 871 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics dont 277 arrêts provisoires, 576 arrêts définitifs et 18 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 551 arrêts de décharge et 25 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, relève le rapport précisant que le montant total des débits prononcés est de 21,40 millions DA. La même institution a rendu 31 rapports circonstanciés, retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière. Elle a également rendu neuf arrêts par la chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF), prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestion-

naires, qui ont agi en violation des dispositions législatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics dont cinq arrêts de décharge et sept arrêts portant condamnation à des amendes, d'un total de l'ordre 430.000 DA.

Par ailleurs, 15 rapports circonstanciés consignant des faits susceptibles de qualification pénale ont été destinés à être transmis aux procureurs généraux territorialement compétents.

En outre, en matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a rendu 1.560 arrêts, prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics, pour non dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes au greffe de la Cour des comptes. Ils se répartissent entre 300 arrêts provisoires et 1.231 arrêts définitifs avec un montant total des amendes de 10,28 millions DA.

FONCIER

Création du livret foncier électronique début 2025

Le livret foncier électronique sera créé au début de l'année prochaine dans le cadre du programme de transformation numérique en cours dans le secteur des Finances, dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens et de simplifier les démarches administratives, a annoncé, dimanche à Alger, le directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement du réseau intranet de la Direction générale du Domaine national (DGDN), M. Khidi a précisé que cette nouvelle mesure entrera en vigueur « dans les premiers jours de la nouvelle année ». « Le livret foncier électronique remplacera ainsi le format papier, ce qui permettra de réduire les retards constatés dans certains cas pour la délivrance du livret et de résoudre définitivement le problème des files d'attente », a-t-il dit.

La création du livret foncier électronique, aux nombreux avantages, notamment la réduction des délais de préparation et de délivrance de manière sécurisée, s'inscrit

parmi les dispositions prévues par la loi de finances 2025, notamment son article 161, a-t-il ajouté. S'agissant du nouveau réseau intranet dont dispose la DGDN à compter de ce jour, le directeur général a fait observer qu'il renforcera la performance de la plateforme « Espace Algérie » (fadaeldjazair.mf.gov.dz), laquelle atteindra bientôt le seuil d'un million de visiteurs. Il a invité les citoyens et les professionnels à utiliser ce site pour demander des plans cadastraux, des copies d'actes fonciers, le livret foncier et le suivi de son traitement, ainsi que des certificats négatifs. Ce site, qui propose plus de 6000 services, constitue une étape supplémentaire dans le processus de modernisation et de transformation numérique, figurant parmi les engagements du « président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sous le suivi du ministre des Finances », a indiqué le responsable.

Le réseau intranet de la DGDN, déployé par Algérie Télécom, « relie de manière sécurisée les 587 services extérieurs de la direction, répartis entre 12 directions

régionales, 61 directions des domaines, 61 directions de la conservation foncière et du cadastre, 217 conservations foncières et 234 inspections des domaines », selon les explications du DG.

Ce réseau permettra l'échange instantané des données relatives au foncier et offrira à la direction des solutions numériques, dont le suivi des biens saisis et confisqués par les différents services de sécurité, ainsi que la gestion des biens nationaux. A cet égard, M. Khidi a précisé que les biens saisis sont des dossiers transmis à la DGDN après des saisies menées par les corps de sécurité. « La base de données du ministère des Finances permet de connaître précisément ces biens et les modalités de leur traitement rapide afin d'éviter leur détérioration et de les mettre en vente en temps voulu ». Les statistiques comprennent des chiffres exacts sur ces biens saisis, utiles à plusieurs départements ministériels, a-t-il ajouté, mettant en avant les efforts de la DGDN visant à trouver des solutions au nombre important des véhicules saisis et autres biens. Ces solutions

nécessitent « une couverture juridique permettant d'accélérer leur vente », précise le même responsable, faisant savoir que cette question « sera examinée avec les instances judiciaires pour adopter les mesures les plus appropriées ».

Actuellement, le nombre des dossiers relatifs aux biens saisis, toutes catégories confondues, s'élève à 21.470, tous enregistrés dans le réseau intranet de la direction, selon M. Khidi lors de la présentation d'un exposé exhaustif sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme.

Parmi les nouvelles mesures qui seront appliquées l'année prochaine, figure celle concernant « le foncier inscrit dans des comptes anonymes et celui dont les propriétaires sont titulaires de titres non publiés ou de certificats de possession, permettant de régulariser leur situation administrativement sans recours à la justice ». Lors de la cérémonie de lancement du réseau intranet, un procès-verbal de réception et de remise de la plateforme a été signé entre la DGDN et Algérie Télécom.

GHAZA

L'occupation sioniste commet un nouveau crime contre les équipes de la Défense civile à Nuseirat

La Défense civile palestinienne a rapporté qu'une nouvelle agression sioniste a été commise contre ses équipes à Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, pendant qu'elles accomplissaient leur devoir humanitaire et national.

La Défense civile a indiqué dimanche qu'«un récent bombardement (sioniste) a tué quatre membres de ses équipes et en a blessé cinq autres, dont trois dans un

état grave. Cela s'est produit alors qu'ils accomplissaient leur mission humanitaire et nationale dans la région de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza». C'est la deuxième fois que les forces d'occupation ciblent le centre de Défense civile de Nuseirat, après une première attaque en juin 2024, qui avait fait trois martyrs parmi les pompiers. Le nombre de martyrs de la Défense civile palestinienne a atteint 94 après cette dernière attaque qui a tué quatre membres de l'équipe à Nuseirat, selon le service qui a dénoncé l'absence de protection internationale pour les travailleurs humanitaires.



MAROC

La plus grande association des droits de l'Homme insiste sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH), Aziz Ghali, a affirmé que la position de son association vis-à-vis de la question du Sahara occidental était «claire», à savoir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel que confirmé par les Nations unies, soulignant que «le conflit dans ce territoire n'est pas encore résolu, comme le prétend le Makhzen». S'exprimant à la presse, M. Aziz Ghali a indiqué que la position de l'Association lors de son 5ème congrès était claire, «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», ajoutant «nous soutenons une solution négociée entre les parties du conflit (le Maroc et le Front Polisario), une

solution mutuellement acceptable (...), et non pas dans le cadre du plan d'autonomie proposé par le Maroc». «Les Nations unies insistent sur les négociations, et cela signifie que le conflit n'est pas encore terminé», a-t-il affirmé, soulignant que la référence de l'association concernant les droits de l'homme au Sahara occidental est l'ONU, et qu'il faut parvenir à une solution dans le cadre des négociations. Le défenseur marocain des droits de l'Homme a minimisé les reconnaissances unilatérales du Maroc de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental dans la résolution du conflit, soulignant que le Conseil de sécurité ne se résume pas aux Etats-

Unis et à la France, car il y a d'autres membres soutenant la solution négociée. «Même la position des Etats-Unis n'est pas encore tranchée», a-t-il dit. Le même intervenant a indiqué que «la construction d'un Etat de droit et le soutien aux droits légitimes est le seul garant pour la stabilité du pays», en allusion au soutien au droit des Sahraouis à l'autodétermination. A noter que de nombreuses organisations marocaines et défenseurs des droits de l'Homme soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'instar du parti de la Voie démocratique (VD) ayant appelé au règlement du conflit du Sahara occidental.

LE MAROC DE NOUVEAU AU CŒUR DU TRAFIC DE DROGUE

Nouvelle saisie à Ceuta

La Garde civile espagnole a arrêté un migrant marocain résidant en France, au port de Ceuta alors qu'il tentait de faire passer environ 46 kilogrammes de haschisch dans son véhicule, une nouvelle opération qui révèle l'intensification de l'activité des réseaux de trafic marocains à travers les points de passage frontaliers. Des sources médiatiques ont rapporté dimanche que l'opération, menée tôt vendredi dernier, a mis en lumière des méthodes de trafic innovantes, mais soulève également des questions plus profondes sur le rôle croissant du Maroc dans la facilitation du com-

merce de drogue qui envahit les marchés européens. L'opération, qui s'est terminée par l'arrestation du migrant marocain et la saisie du véhicule chargé de drogue, intervient à un moment sensible, où le port de Ceuta, connu comme étant l'un des principaux points frontières entre les deux rives, fait face à une série de tentatives de trafic. Selon les mêmes sources, les drogues en provenance du Maroc, dont le poids atteint des dizaines de kilogrammes, sont souvent dissimulées dans des compartiments soigneusement aménagés sous les châssis des

véhicules, illustrant ainsi l'évolution continue des méthodes de faire passer la marchandise prohibée. Les mêmes médias ont indiqué que cette avancée technologique ne modifie en rien le fait que les autorités marocaines contribuent indirectement à approfondir la crise du trafic de drogue vers l'Europe. Depuis le début de l'année, les autorités espagnoles ont réussi à intercepter près d'une tonne et demie de haschisch, des chiffres qui confirment l'ampleur du défi auquel fait face la sécurité à Ceuta.

R. I. / Agences

SYRIE

L'envoyé spécial de l'ONU appelle à une aide «accrue et immédiate»

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pederson, a appelé dimanche à une aide «accrue et immédiate» au pays, à son arrivée dans la capitale Damas.

«La Syrie traverse une crise humanitaire énorme. Nous devons nous assurer qu'elle bénéficie d'une aide humanitaire accrue et immédiate», a déclaré Pederson.

L'envoyé de l'ONU en Syrie a fait savoir aux journalistes à Damas que remettre la Syrie sur les rails après les dernières semaines tumultueuses serait facilité par un «allègement rapide des sanctions».

«Nous pouvons espérer voir une fin rapide des sanctions afin que nous puissions réellement voir un rassemblement autour de la construction de la Syrie», a soutenu M. Pederson. Il a poursuivi en disant : «Nous devons lancer un processus politique qui inclut tous les Syriens. Ce processus doit évidemment être mené par les Syriens eux-mêmes».

L'émissaire onusien est arrivé dimanche à Damas, la capitale, pour sa première visite après les derniers développements en Syrie.

R. I. / Agences

La pollution atmosphérique est l'une des principales menaces environnementales pour la santé

On estime que l'exposition à la pollution atmosphérique entraîne sept millions de décès prématurés et la perte de millions d'années de vie en bonne santé chaque année. Chez l'enfant, la pollution atmosphérique pourrait même entraver le développement des poumons, limiter la fonction pulmonaire, provoquer des infections respiratoires et aggraver l'asthme.

Chez l'adulte, les cardiopathies ischémiques et les accidents vasculaires cérébraux sont les causes les plus courantes de décès prématuré attribuables à la pollution de l'air extérieur, et de nouvelles données montrent également que celle-ci peut aussi être à l'origine du diabète et de maladies neurodégénératives. En termes de charge de morbidité, la pollution atmosphérique est donc comparable à d'autres facteurs de risque importants pour la santé dans le monde, tels que la mauvaise alimentation et le tabagisme.

Avec les changements climatiques, la pollution atmosphérique est l'une des principales menaces environnementales pour la santé. L'amélioration de la qualité de l'air peut accompagner les efforts déployés pour atténuer les changements climatiques, et la réduction des émissions améliorera la qualité de l'air. En s'efforçant d'atteindre les seuils recommandés, les pays protégeront la santé tout en atténuant les changements climatiques mondiaux.

Les nouvelles lignes directrices de l'OMS recommandent des seuils de qualité de l'air concernant six polluants, pour lesquels on dispose des données les plus récentes quant à leurs effets sur la santé. Le fait de prendre des mesures contre ces polluants dits classiques (particules en suspension (PM), ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂) et monoxyde de carbone (CO)) a également un impact sur d'autres polluants nocifs.

Les risques pour la santé associés aux particules d'un diamètre égal ou inférieur à 10 et 2,5 microns (µm) (PM₁₀ et PM_{2,5} respectivement) revêtent une importance particulière pour la santé publique. Les PM₁₀ et PM_{2,5} peuvent pénétrer profondément dans les poumons. Toutefois, les PM_{2,5} peuvent même entrer dans la circulation sanguine. Elles ont principalement des effets sur les systèmes cardiovasculaire et respiratoire, et affectant également d'autres organes. Les PM proviennent essentiellement de la com-



bustion de carburants dans différents secteurs, notamment les transports, l'énergie, les ménages, l'industrie et l'agriculture. En 2013, la pollution de l'air extérieur et les particules en suspension ont été classées comme oncogènes par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'OMS.

Une charge de morbidité inégale

Les disparités en matière d'exposition à la pollution atmosphérique augmentent dans le monde entier, d'autant plus que les pays à revenu faible ou intermédiaire connaissent des niveaux croissants de pollution atmosphérique en raison d'une urbanisation à grande échelle et d'un développement économique qui repose en grande partie sur l'utilisation de combustibles fossiles. « L'OMS estime que, chaque année, des millions de décès sont dus aux effets de la pollution atmosphérique, principalement à des maladies non transmissibles. L'air pur devrait être un droit humain fondamental et une condition nécessaire à la santé et à la productivité des sociétés. Toutefois, bien que la qualité de l'air se soit quelque peu améliorée au cours des

trois dernières décennies, des millions de personnes continuent de mourir prématurément, souvent dans les populations les plus vulnérables et marginalisées », a déclaré le Dr Hans Henri P. Kluge, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe. « Nous connaissons l'ampleur du problème et nous savons comment le résoudre. Ces lignes directrices actualisées fournissent aux décideurs des données solides et un outil nécessaire pour s'attaquer à cette charge persistante pour la santé », a-t-il ajouté.

Il ressort des évaluations mondiales que la pollution de l'air ambiant entraîne la perte de centaines de millions d'années de vie en bonne santé, la charge de morbidité correspondante pesant surtout sur les pays à revenu faible ou intermédiaire. Plus l'exposition à la pollution atmosphérique est importante, plus les conséquences sur la santé sont grandes, en particulier chez les personnes atteintes de maladies chroniques (comme l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive et les cardiopathies), ainsi que chez les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes.

En 2019, plus de 90% de la population

mondiale vivait dans des régions où les concentrations dépassaient les seuils de référence fixés par l'OMS en 2005 concernant l'exposition prolongée aux PM_{2,5}. Les pays où la qualité de l'air s'est nettement améliorée grâce aux politiques adoptées ont souvent connu une réduction sensible de la pollution atmosphérique, alors que les baisses au cours des 30 dernières années ont été moins perceptibles dans les régions où la qualité de l'air était déjà bonne.

La voie à suivre pour atteindre les seuils de référence en matière de qualité de l'air

Ces lignes directrices visent à ce que tous les pays atteignent les seuils de référence en matière de qualité de l'air. Consciente que ce sera difficile pour de nombreux pays et régions où les niveaux de pollution atmosphérique sont élevés, l'OMS a proposé des objectifs intermédiaires pour faciliter l'amélioration progressive de la qualité de l'air et donc l'obtention progressive, mais significative, d'avantages en termes de santé de la population.

LES SCHTROUMPFS ET LE VILLAGE PERDU



21h05



La Schtroumpfette, le Schtroumpf costaud, le Schtroumpf à lunettes et le Schtroumpf maladroït ont filé en douce pour suivre une carte vers un mystérieux village. Cependant, le chemin qui y mène regorge d'embûches, de créatures magiques et de souterrains labyrinthiques. Il leur faudra par ailleurs redoubler de prudence puisque Gargamel n'est pas loin et compte bien les arrêter. Pleine d'humour et de rebondissements, une sympathique aventure animée des célèbres personnages créés par Peyo.

UNE VIE



21h10



En 1988, à Londres, Nicky et Greta Winton, des septuagénaires, sont sur le point d'accueillir leur fille, qui attend son premier enfant. Alors que Greta part rendre visite à la future maman, elle enjoint son mari de ranger son bureau et notamment de nombreuses archives liées à la Seconde Guerre mondiale. Nicky se replonge alors 50 ans plus tôt. Il se souvient comment, à l'appel de son meilleur ami, Martin Blake, il quitte précipitamment l'Angleterre, où il est courtier en bourse, pour se rendre en Tchécoslovaquie, où de nombreux enfants sont menacés par la progression des troupes nazies.

LAISSEZ-VOUS GUIDER L'ÂGE D'OR DES PIRATES ET CORSAIRES



21h05



Pour la première fois, Stéphane Bern et Lorant Deutsch nous emmènent à la découverte de l'hémisphère Sud, à plus de 9 000 kilomètres de la France métropolitaine, sur l'île de La Réunion et l'île Maurice, afin de faire revivre l'âge d'or des pirates et des corsaires. Un voyage dans l'histoire et dans le temps qui les mène également en Bretagne, à Saint-Malo, dont Louis XIV avait fait sa capitale corsaire. Grâce à des reconstitutions en 3D impressionnantes, Stéphane Bern et Lorant Deutsch font resurgir du passé des lieux disparus et des navires mythiques.

ALEXANDRA EHLE LA FEMME BLEUE



21h05



Une artiste bordelaise, Clara Navarro, repose nue et peinte en bleu devant un centre d'art numérique, telle une œuvre macabre. Rapidement, Alexandra Ehle explore la vie sentimentale tourmentée de la victime : derrière une vie apparente sereine et heureuse se nichent des traumatismes anciens. Sa nouvelle assistante, Imogène, consigne en secret chacun de ses pas pour provoquer son renvoi. Alors que la mise en scène du corps s'inscrit dans une démarche énigmatique, les investigations s'intensifient à mesure que les deux femmes percent les mystères de cette communauté créative où se mêlent...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

THAÏLANDE 2004 : LES LEÇONS DU TSUNAMI



21h00



Le 26 décembre 2004, un violent tsunami balayait les côtes de l'océan Indien, causant plus de 230 000 morts en Indonésie, en Thaïlande, au Sri Lanka et en Inde. Vingt ans après, des survivants témoignent : Nirat Chuayjit, ancien commandant du bateau de police 813, en charge de la protection de la famille royale thaïlandaise ; l'actrice allemande Tina Eschmann; en vacance à l'époque... Le réalisateur allemand Marcus Fischötter sonde la résonance du traumatisme collectif, en mêlant aux paroles des vidéos d'archives et des images de nature dévastée.

ENQUÊTE DE SANTÉ



21h05



Les recherches le démontrent, la musique a de nombreuses vertus thérapeutiques, applicables dans des contextes variés et pour des individus de tous âges. Aïcha N'Doye, chirurgienne et chanteuse, utilise sa voix pour calmer ses patientes durant des interventions. Au CHU de Dijon, une cantatrice d'opéra rend visite à des bébés prématurés pour stimuler leur développement. Une musique de Mozart en particulier semble avoir des pouvoirs exceptionnels sur notre cerveau, la « Sonate pour deux pianos en ré majeur ». Non seulement elle pourrait réduire les crises d'épilepsie, elle pourrait aussi nous rendre plus intelligent.

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION



21h10



La famille McCallister au grand complet s'apprête à prendre l'avion Chicago-Miami afin de passer les fêtes de fin d'année sous le soleil de Floride. Problème : à l'aéroport, le jeune Kevin embarque par mégarde sur un appareil à destination de New-York. À la tête d'une somme rondelette et muni de la carte bancaire de son père, il s'installe au luxueux Plaza Hotel, où il réussit à tromper la méfiance du personnel. Ce film reprend les mêmes recettes que celles du premier opus. La sauce prend moins bien, malgré quelques bons gags.

SNAPPED : VACANCES MORTELLES



21h05



Le 31 octobre 1984, le soir d'Halloween tourne au cauchemar pour les policiers de San Jose lorsqu'ils découvrent le meurtre horrible d'une femme enceinte. Doreen Erbert, également mère d'une petite fille de 4 ans, avait simplement ouvert la porte à un individu déguisé. Ce dernier, arborant un masque de loup, portait également une machette qui était bien réelle. En investiguant la vie de la victime et le bain de sang que le tueur a laissé derrière lui, la police découvre progressivement le désir de vengeance qui a motivé le crime.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:22
Dohr	12:44
Asr	15:18
Maghreb	17:36
Icha	19:05

PROJET DE LOI SUR LE DROIT DE GRÈVE AU MAROC:

SIT-IN DEVANT LE PARLEMENT POUR DÉNONCER UNE LOI «RESTRICTIVE»

Opposées fermement au projet de loi sur le droit de grève présenté par le gouvernement, des organisations syndicales marocaines appellent à un sit-in devant le Parlement à Rabat pour dénoncer «l'entêtement» du gouvernement à maintenir un projet de loi «restrictif» et «contraire aux conventions internationales». Le Syndicat national du travail au Maroc (UNTM) appelle à une large mobilisation, mardi, pour s'élever contre «l'entêtement du gouvernement à maintenir ce projet de loi malgré le rejet massif de ses amendements par les organisations sociales, politiques et des droits humains». Dans son appel à protester contre ce projet de loi qu'il juge «restrictif» et «contraire à la Constitution ainsi qu'aux conventions internationales», ce syndicat exhorte également le gouvernement à «cesser de marginaliser les centrales syndicales» et de «chercher un compromis avec toutes les parties concernées». L'UNTM est soutenu, dans cette action, par l'Organisation démocratique du travail (ODT) qui a également lancé un appel urgent à ses membres ainsi qu'à l'ensemble des salariés et des catégories professionnelles pour une participation massive au sit-in en question.

Cette organisation a dénoncé, dans un communiqué, l'«entêtement du gouvernement et son refus de s'engager dans un dialogue social, tout en tentant d'imposer un projet de loi criminalisant le droit de



grève, un droit arraché après des décennies de lutte des syndicats». Pour l'ODT, ce projet constitue «une atteinte directe à un droit constitutionnellement garanti» et «une violation» flagrante des conventions internationales ratifiées par le Maroc, en particulier les conventions 87 et 98 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce syndicat a exhorté le gouvernement à «retirer ce projet de loi» et à «s'attaquer aux causes profondes des grèves, notamment en respectant le code du travail, en renforçant la protection sociale en augmentant le salaire minimum, en garantissant la stabilité de l'emploi et en instaurant des mécanismes d'indemnisation en cas de perte d'emploi ou de chômage». Le projet de loi sur le droit de grève,

présenté au Parlement alors que les consultations et négociations avec les syndicats n'étaient pas encore terminées, suscite des inquiétudes croissantes parmi les acteurs syndicaux marocains qui y voient une menace pour un des droits les plus fondamentaux des travailleurs.

Cet «empressement» inquiète quant à la protection des droits des travailleurs et à la conformité de cette législation avec les normes internationales en matière des droits de l'Homme. L'UNTM a mis en garde, à ce titre, contre l'emploi de formules ayant une connotation «punitif» susceptibles de dissuader les travailleurs de recourir à la grève, soulignant l'inquiétante tendance à instaurer des sanctions sévères contre les syndicats et les grévistes. «Près

d'un sixième des articles est dédié aux sanctions pécuniaires, aux peines d'emprisonnement et aux amendes visant les syndicalistes et les organisations syndicales», note l'UNTM avec préoccupation. S'opposant «fermement» à l'inclusion de sanctions pénales dans le projet de loi, cette organisation syndicale affirme que cela «constituerait une violation des droits fondamentaux des travailleurs». Ce syndicat a dénoncé en particulier les articles 18 et 19 qui bafouent, selon lui, les droits des salariés. L'article 18 soulève ainsi des inquiétudes sur la liberté d'expression et d'action des travailleurs. L'article 19 pose également un problème majeur, relève l'UNTM, dans la mesure où il confère au Chef du gouvernement le pouvoir d'interdire ou de suspendre des grèves. Pour le syndicat, «cet article crée un conflit d'intérêts évident».

CULTURE :

L'artiste peintre Rezki Zerarti tire sa révérence

L'artiste peintre algérien Rezki Zerarti s'est éteint, dimanche soir à Alger, à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Le défunt était connu pour ses nombreuses peintures à l'huile semi-abstraites, abordant principalement des thèmes liés à la femme. Dans ses œuvres, la femme, source de douceur, mère de famille responsable, et axe principal autour duquel s'organise la vie, est omniprésente et évoque souvent le sacrifice et le don de soi, tandis que d'autres œuvres incarnent le patrimoine et l'histoire algérienne. Parmi ses tableaux les plus célèbres, figurent «l'œil de Houria» et «mon trésor précieux».

Né en 1938 dans la région de Taourga près de Dellys, Rezki Zerarti a quitté Alger pour la France à un jeune âge, où il décide de prendre des cours de dessin et de peinture à Aix en Provence. En 1962, il regagne Alger où il fait la connaissance du poète Jean Sénac qui a préfacé sa première exposition individuelle en 1964.

Membre de l'Union nationale des artistes peintres (UNAP), il participe à ses salons de 1967 à 1971, puis aux manifestations organisées par le groupe «Aouchem» qui rassemble une dizaine d'artistes, poètes et peintres, notamment Denis Martinez, ou encore Choukri Mesli. Après une absence d'une vingtaine d'années, Rezki Zerarti revient vers l'art et expose en 1999 à Alger puis en 2003 au musée de Boussaâda, il obtient la même année le 1er Prix aux concours organisé par la Fondation Asselah. Ses œuvres sont dans des collections privées en Algérie et en France ainsi qu'au Musée national des Beaux-arts d'Alger.

AIR ALGÉRIE:

Annulation de plusieurs vols en raison d'une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, l'annulation de plusieurs vols, de et vers la France, en raison d'une grève, prévue mardi, des contrôleurs aériens dans ce pays.

Il s'agit des vols Alger-Lyon (AH 1036), Lyon-Alger (AH 1037), Lyon-Oran (AH 1081), Oran-Lyon (AH 1080), Alger-Montpellier (AH 1070), Montpellier-Alger (AH 1071), Oran-Montpellier (AH 1072) et Montpellier-Oran (AH 1073). La compagnie a, à cet effet, assuré qu'elle prendra «les mesures nécessaires» pour assister les clients affectés par l'annulation de ces vols.

Elle a également invité ses clients à contacter le numéro 3302 ou à se rendre dans l'une de ses agences commerciales pour toute information supplémentaire ou pour un réacheminement.

LIGUE 1 MOBILIS/MCA:

SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC L'ENTRAÎNEUR PATRICE BEAUMELLE

La direction du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football) a annoncé lundi la résiliation de son contrat, à l'amiable, avec le technicien français Patrice Beaumelle. «La direction du Mouloudia club d'Alger a exprimé aujourd'hui ses sincères remerciements à Patrice Amir Beaumelle, entraîneur de l'équipe première, suite à la résiliation de son contrat à l'amiable dans un cadre de respect mutuel entre les deux parties», a indiqué le club algérois sur ses réseaux sociaux. La direction du «Doyen», sous la présidence de Mohamed Hakim Hadj Redjem, a salué le travail accompli par Beaumelle à la tête du staff technique du club ainsi que «sa contribution effective, avec son staff, et qui a permis au club de remporter le titre de champion d'Algérie saison 2024/2025 et de disputer la finale de la Coupe d'Algérie 2024». Et d'ajouter : «Il est à rappeler que pour sa première saison au club, Beaumelle avait atteint l'objectif qui lui a été assigné à savoir une place sur le podium et c'est ce qui a été réalisé. Il a dirigé 65 rencontres officielles à la tête du MCA. Son bilan est

36 victoires, 19 nuls et 10 défaites et ce en vingt mois». L'administration du MCA a également souligné «son comportement exemplaire envers les différentes composantes du club, son attachement et son dévouement durant les vingt mois passés au sein de la maison Mouloudéenne». lui souhaitant plein de succès et de réussite dans sa prochaine expérience d'entraîneur. Patrice Beaumelle a été engagé par le MCA le 3 mars 2023, en remplacement du tunisien Faouzi Benzarti pour un contrat de 16 mois. Outre les Vert et Rouge, Beaumelle avait dirigé plusieurs autres clubs, notamment en France, où il a dirigé également plusieurs sélections africaines, comme la Zambie, l'Angola et la Côte d'Ivoire, par fois comme adjoint et d'autres parfois en tant qu'entraîneur en chef. Engagé en ligue des champions, le MC Alger s'était incliné face à la formation soudanaise d'Al Hilal sur le score de 1 à 0, en match comptant pour la 3e journée du groupe A, disputé samedi soir au stade olympique du 5-juillet.